



Angoulême, le 30 avril 2020

## Le Centre Hospitalier d'Angoulême en soutien des ambulanciers privés

*C'est une organisation quasiment unique en France qui a été mise en place par le Centre Hospitalier d'Angoulême. Depuis le début de la crise sanitaire, celui-ci forme les ambulanciers privés, met en place les conditions pour désinfecter les véhicules et fournit les équipements de protection pour permettre aux ambulanciers de prendre en charge les patients suspectés d'être atteints du Covid-19, en toute sécurité.*

### 120 ambulanciers privés formés

Depuis le début de l'épidémie, le Centre Hospitalier d'Angoulême a assuré la formation de l'ensemble des ambulanciers privés volontaires à l'habillage/déshabillage et à la prise en charge des patients suspectés d'être atteints par le Covid.

Ce sont 26 entreprises privées d'ambulanciers, soit près de 120 professionnels qui ont été formés par le responsable du Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence et une formatrice à l'Institut de Formation des Ambulanciers.

Dispensée au sein même du Centre Hospitalier ou directement chez certaines sociétés d'ambulances privées, cette formation a permis à tous les participants de pouvoir bénéficier d'un apprentissage basé sur les recommandations nationales prévalant pour la prise en charge et le transport des patients Covid-19. Cette formation, destinée initialement aux professionnels charentais, a aussi été dispensée à certains ambulanciers indépendants issus de Charente Maritime et de la Vienne qui sont venus se former sur Angoulême.

### Mise à disposition d'équipements de protection

Dès le début de cette crise le Centre Hospitalier d'Angoulême a fourni aux ambulanciers privés tout le matériel de protection nécessaire et permis ainsi que tous ceux, qui sont au contact d'un patient suspecté d'être atteint par le Covid, d'être protégés par un équipement adapté.

Depuis le mois de mars, environ 450 transports ambulanciers ont été pris en charge.

### Un lieu dédié pour la décontamination des véhicules de protection

Le Centre Hospitalier d'Angoulême s'assure également que chaque transport sanitaire d'un patient suspecté COVID, soit suivi d'une désinfection du véhicule selon un protocole établi.

L'aire de lavage du garage SMUR a ainsi été mise dans un premier temps à disposition pour assurer la décontamination des ambulances.

Puis, rapidement pour faire face au nombre croissant d'ambulances se présentant au Centre Hospitalier, un lieu plus vaste a été mis en place au niveau de l'ancien institut de formation des aides-soignants, ainsi qu'une permanence assurée par des agents du service technique du CHA de 8h à 20h, 7jours /7 (et 24h/24 au moment du pic de l'épidémie).

Devant la montée en charge de l'épidémie et sur la base du volontariat, des élèves ambulanciers, actuellement en formation à l'IFA d'Angoulême, ont également contribué à apporter leur soutien aux entreprises de transport sanitaire privés en aidant à la désinfection des ambulances.

Pour rappel : l'Institut de formation des Ambulanciers (IFA) du CHA  
L'IFA accueille 60 élèves ambulanciers lors de deux rentrées par an. Cette formation se déroule en cursus complet ou partiel (passerelle avec d'autres Diplômes d'état). La voie de l'apprentissage est aussi une possibilité d'enseignement.

Les 630 heures de formation s'articulent entre les apports théoriques et les stages pratiques. Cette alternance permet aux élèves d'acquérir des compétences et aptitudes nécessaires à la prise en charge des différents patients.

La clôture des inscriptions pour la prochaine session est le 22 juin 2020. Tous les renseignements sont à consulter sur le site [www.ch-angouleme.fr/Formation et Emplois](http://www.ch-angouleme.fr/Formation et Emplois)



#### Contacts presse

Direction de la communication – [communication@ch-angouleme.fr](mailto:communication@ch-angouleme.fr)

Anne Bourdeau, chargée de communication Direction commune – 05 45 24 61 17

France-Laure Pons, responsable communication Direction commune – 05 45 24 26 47